



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4781

Attribution d'une subvention de 6 000 euros à l'association quartier libre, pour l'organisation de l'événement "Cinéma sous les étoiles", du 15 au 18 juillet 2019

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 MAI 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4781 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 6 000 EUROS A
L'ASSOCIATION QUARTIER LIBRE, POUR
L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT "CINEMA SOUS
LES ETOILES", DU 15 AU 18 JUILLET 2019 (DIRECTION
DES EVENEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce
qui suit :

L'association quartier libre, dont le siège social est situé au 57 rue Ney à Lyon 6^e,
organise le festival « Cinéma sous les étoiles », sur la place de l'Abbaye d'Ainay, à
Lyon 2^e, du 15 au 18 juillet 2019.

Cette association a pour but la production et la diffusion d'événements culturels.

Depuis 2001, l'association propose des projections de films en plein air : des courts et/ou
des longs métrages, autour de thèmes souvent décalés et originaux (Cadavre exquis,
Loosers magnifiques, Aventures urbaines...).

L'association sélectionne des œuvres à la fois grand public, mais aussi plus décalées,
mythiques ou à découvrir. Ce rendez-vous du cinéma à ciel ouvert investit la place de
l'Abbaye d'Ainay, transformée pour l'occasion en place de village où il est agréable de se
retrouver devant un bon film.

Cette année, le thème de cette édition est l'hôtel. Ainsi, le choix des films sera orienté
vers ces lieux d'accueil où les voyages commencent.

La liste des films projetés cette année est :

- « Barton Fink » d'Ethan et Joel Cohen,
- « Youth » de Paolo Sorrentino,
- « 2046 » de Wong Kar-wai,
- « Lost in Translation » de Sofia Coppola.

Les objectifs de l'association pour cette édition sont de :

- proposer aux Lyonnais un événement convivial en plein air,
- découvrir ou re-découvrir des films cultes ou d'auteurs dans un cadre original,
- recréer un esprit de cinéma de quartier grand public et ouvert à tous,
- proposer une sélection de films sous une thématique transversale différente des
genres cinématographiques traditionnels.

En 2018, l'association a reçu une subvention de 6 000 euros de la Ville de Lyon pour
l'organisation de cet événement, par la délibération n° 2018/3901 du 28 mai 2018.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 6 000 euros allouée à l'opération, et
le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 9 200 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association, je propose de lui
allouer une subvention de 6 000 euros.

Vu l'avis du Conseil des 2^e et 6^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

Vu le rectificatif mis sur table :

Dans L'EXPOSE DES MOTIFS, en page 2, lire :

- lire :

« Cette année, l'association sollicite une subvention de 6 000 euros allouée à l'opération, et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à **9 200 euros.** »

- au lieu de :

« Cette année, l'association sollicite une subvention de 6 000 euros allouée à l'opération, et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à **6 000 euros.** »

DELIBERE

- 1- Une subvention de 6 000 euros est allouée à l'association Quartier Libre, pour l'organisation du festival « Cinéma sous les étoiles » du 15 au 18 juillet 2019.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT